



SUI
sailing



5-6.06.2021

Swiss Open IOM

Organisation	VRC du Rosel, CVVC, Cercle de la Voile du Vieux-Chablais, 1897, Bouveret Christian Rogivue, Olivier Gaudard Mobile +41 (0) 76 569 16 60 (Christian)
Lieu / Ort / Place	Lac du Rosel, Martigny (Route des Iles 5, 1920 Martigny) Suivre WESTERN CITY https://goo.gl/maps/HeFANvKNVT72
Parking	Gratuit le long de la route - Parking Le Western, 2.- /jour Sa.+di. 5-6.06.2021 accueil 09 :30 briefing 09 :50
Programme	10 :00 1^{er} départ 16 :00 Fin des régates 16 :30 Résultats (buvette Le Western) Apéro-remise des prix
Règlement	World Sailing + Fair Play (Obligatoire !! ;-) MMS/HMS habituel
Classe	International One Meter - IOM
Jauge	Feuille de jauge valable
Frais	15.- / 15.-€ - Repas de midi Le Western sur réservation 17.-, Grillade/salade, boissons à part (Repas facultatif)
Inscription	à : ycrosel@gmail.com délai : 30.05.21
Comité de course	Christian Rogivue
Jury	Christian Rogivue
Nota Bene	En raison des mesures sanitaires, l'inscription est obligatoire, les personnes participantes acceptent de se soumettre aux prescriptions spéciales demandées par les organisateurs. Mesures, voir annexe
Repas midi facultatif	Nombres de personnes, prix par personne 17.-
Samedi – Dimanche	Samedi _____ Dimanche _____

Swiss Open IOM – 5-6.06.2021 / Inscription

Nom/ Name / Cognome _____

Prénom / Vorname / Nome _____

Adresse / Adress / Indirizo _____

N.P./ PLZ / CAP _____

Lieu / Ort / Città _____

Mobile / Telefon / _____

e-Mail : _____

Numéro de voile / Segelnummer / Numero velico _____

RADIO

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'administration. Pour les fréquences autres que 2.4 GHz, le bulletin d'inscription devra mentionner quatre (4) fréquences, qui devront être disponibles pendant l'épreuve.

Les bulbes de lest en plombs doivent être peints ou recouverts

Date : _____

Signature : _____

Inscription par mail a : vcrosel@gmail.com

DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Note :

La régata est le reflet de notre pratique. Un comportement inapproprié des concurrents peut impacter négativement cette image. Tous les participants sont informés que leurs actions seront observées attentivement non seulement par les officiels de la course, mais aussi par le public. Merci de bien vouloir vous comporter avec dignité et respect.



Swiss Open –

5-6.06.2021 Accès



Class M

